

## **Déclaration du Groupe de travail chargé du Genre**

### **Comment intégrer la problématique du Genre dans le NEPAD?**

Le Groupe de discussion chargé du genre accueille avec intérêt l'initiative prise par les Chefs d'Etat africains pour le développement en Afrique (NEPAD) qui représente en fait le fruit d'une vision commune, et ouvre ainsi la voie à la participation effective de tous les acteurs sociaux. Toutefois, le Groupe note que cette initiative n'a pas insisté comme il se doit sur l'élément humain, et particulièrement les aspects combien critiques se rapportant à la question de genre.

Désormais, tout le monde s'accorde à penser que, pour réduire la pauvreté et assurer le développement durable, il est impérieux qu'hommes et femmes soient habilités à participer ensemble à la réalisation des objectifs du NEPAD. Ceci est d'autant plus vrai que les femmes contribuent aujourd'hui de manière significative au développement économique en Afrique, notamment à travers les rôles qu'elles jouent tant dans le secteur agricole que dans le travail domestique; mais dont le résultat n'est malheureusement pas comptabilisé à l'échelle nationale. Il serait donc mal venu, en termes de croissance économique durable, de laisser passer cette occasion sans que les femmes soient associées à cette initiative, elles qui dans beaucoup de pays africains dépassent les hommes en nombre, mais constituent aussi le nerf même de la vie.

En vue de permettre au NEPAD de partir de bon pied, le Groupe chargé du Genre souhaiterait soumettre les **recommandations** suivantes aux Chefs d'Etat africains :

1. Reviser tous les chapitres du NEPAD en vue d'intégrer de manière systématique tous les problèmes du genre ayant une incidence directe sur le développement économique et social en Afrique, particulièrement la marginalisation des femmes dans le processus de prise de décision politique et économique au niveau du continent.
2. Les pays africains sont tous appelés à élaborer des cadres politiques nationaux et sectoriels genre en vue de faciliter l'intégration réelle des questions de genre dans les différents plans, programmes et politiques adoptés à l'échelle nationale, sous-régionale et régionale.
3. Le cadre du NEPAD devrait comporter une composante genre qui soit centrée sur les domaines stratégiques suivants, tant sur le plan régional, que sous-régional et national :
  - a) Instituer des cadres régionaux en vue de définir des indicateurs genre et de les appliquer pour faciliter l'évaluation des progrès réalisés de manière régulière, et renforcer ainsi le pouvoir des femmes en Afrique pour que leur contribution au développement économique et social ait plus de poids.
  - b) Assurer les ressources financières adéquates ainsi que les capacités humaines et institutionnelles nécessaires en vue de mettre en œuvre les politiques genre sur les plans régional, sous-régional et national.
  - c) Dans le but d'atteindre l'objectif de développement international réduisant la pauvreté de moitié en Afrique à l'orée de l'année 2015, il est impérieux que les préoccupations des femmes - qui constituent 50% des ressources humaines du continent- soient effectivement prises en compte dans les plans, programmes et budgets nationaux.
4. La Commission économique pour l'Afrique, l'Union africaine, et la Banque africaine de Développement constituent en fait un secrétariat commun à travers leurs unités/départements genre, à même d'assurer le suivi de la Plate-forme d'action de Beijing. Par conséquent, mandat doit être donné à ces unités/départements pour veiller à ce que la perspective genre du NEPAD soit effectivement mise en œuvre.

## **Question adressée aux Chefs d'Etat**

Ayant été établi qu'il est désormais impérieux d'intégrer systématiquement les questions de genre dans le cadre du NEPAD, quelles mesures pratiques envisageriez-vous prendre en vue de garantir la représentation effective des femmes à tous les niveaux et processus de mise en œuvre de cette nouvelle initiative qu'est le NEPAD ?